

Cet effort persévérant fait que l'autogestion peut remplir davantage son rôle de secteur avancé de l'agriculture, de cadre adéquat pour l'épanouissement de la production et de la productivité, pour la promotion de l'homme.

La révolution agraire va permettre d'étendre à tout le monde rural, cette œuvre de transformation profonde en réunissant les conditions d'un accroissement, d'une répartition équitable des revenus, d'une élévation de plus en plus sensible du niveau économique, social et culturel des masses laborieuses des campagnes. Elle supprimera l'exploitation de l'homme par l'homme, éliminera les disparités économiques et sociales entre les producteurs des villes et ceux des campagnes et assurera, par la promotion des masses paysannes, une égalité effective de tous les citoyens dans la jouissance des bienfaits de la Révolution.

Ces réalisations sont la traduction d'une politique exclusivement orientée vers la concrétisation de la révolution populaire. Leur accomplissement démontre clairement la nature du pouvoir qui est celui du peuple et, en premier lieu, des travailleurs et dont l'action toute entière s'inscrit dans une continuité révolutionnaire qui prend sa source au 1^{er} Novembre 1954.

Le pouvoir révolutionnaire a pour seul objectif de réaliser les aspirations des masses qu'il représente authentiquement, d'œuvrer à la promotion des travailleurs dans tous les domaines afin qu'ils soient toujours davantage les maîtres de leur destin.

Certes, il est indispensable d'éliminer de nombreuses contraintes, séquelles de la période colonialiste, telles que les disparités régionales, les inégalités de revenus, l'ampleur du chômage et du sous-emploi, la faiblesse de l'encadrement ainsi que le non-respect des droits des travailleurs dans de nombreux secteurs économiques.

Cette situation doit trouver sa solution dans le renforcement de l'économie socialiste, un contrôle plus strict du secteur privé et une association accrue des travailleurs à la gestion de l'entreprise.

Dans l'Algérie qui construit le socialisme, les travailleurs sont, en effet, à la fois les artisans et les bénéficiaires de la Révolution. Ce sont les producteurs, c'est-à-dire ceux qui vivent du fruit exclusif de leur labeur, qui sont appelés les premiers à profiter des mutations profondes en cours.

L'option socialiste leur confère des droits imprescriptibles. Le travail n'est plus une marchandise appréciée diversement au gré de l'offre et de la demande, en fonction exclusive des intérêts circonstanciels du patronat : il devient la source première, sinon unique, du développement et de l'amélioration de la condition des masses laborieuses. La production du travailleur n'est plus l'objet d'une exploitation éhontée pour l'enrichissement du capitalisme, mais est justement rémunérée, parce que le travail est la source de la richesse nationale.

Le travailleur devenu producteur gestionnaire et œuvrant à l'épanouissement de la société, a un droit fondamental au travail, à la stabilité et à la protection de son emploi. Sur le plan humain, la situation du travailleur est aussi radicalement modifiée. Désormais, le travailleur n'est plus un objet, un moyen de production dont le capitalisme s'efforce de tirer une plus-value maximum.

La loi lui garantit l'ensemble des droits sociaux.

Dans l'Algérie socialiste, ces droits doivent être appliqués à l'ensemble des travailleurs sans aucune distinction. Les situations privilégiées dans une quelconque branche et la persistance de secteurs défavorisés seront progressivement abolies. Le principe de l'égalité entre tous les travailleurs est fondamental dans la Révolution algérienne. Il se traduit non seulement par l'égalité dans les avantages sociaux, mais par l'application stricte de la règle : A travail égal, salaire égal.

Il sera établi une grille nationale des salaires qui déterminera, d'une part, un salaire minimum garanti qui permette une vie décente aux travailleurs et, d'autre part, des critères fixant, selon les qualifications, les normes de traitement pour qu'à compétence égale et à travail égal les rémunérations soient harmonisées sur l'ensemble du territoire national.

Travailleur dans une entreprise appartenant à l'Etat, c'est-à-dire au peuple, il a également le droit d'être intéressé concrètement aux résultats de cette entreprise, d'être associé à sa gestion.

Dans l'entreprise socialiste, les résultats des efforts du travailleur ne sont pas confisqués pour augmenter les profits et le bien-être d'une classe exploiteuse comme c'est le cas dans le système capitaliste. Ils servent, au contraire, à accroître la prospérité générale du peuple et, en premier lieu, celle du travailleur lui-même qui en contrôle l'utilisation au moyen de l'association à la gestion. Cette situation implique des devoirs importants pour le producteur qui doit considérer l'entreprise comme son propre bien, puisqu'étant celui des masses laborieuses dans leur ensemble. Son devoir est de faire fructifier ce bien pour contribuer au développement de la société. Il le remplit en veillant à l'amélioration constante de la productivité, en accomplissant scrupuleusement les objectifs de production. Il a également le devoir d'éliminer tout gaspillage, de dénoncer toute malversation, de protéger fermement le patrimoine national contre toute atteinte.

Pour être apte à jouir de ces droits et à assurer ces devoirs, le travailleur doit accomplir un effort permanent pour développer sa conscience politique et ses capacités. L'aider à y parvenir est le rôle du Parti, en général, et du syndicat, en particulier. Celui-ci a une mission capitale à remplir dans ce contexte. Dans l'économie socialiste, le syndicat représente, en effet, le cadre de mobilisation efficace pour engager les masses laborieuses dans la réalisation des objectifs de construction socialiste. Il doit organiser les travailleurs, aiguiller leur conscience politique, leur sens des responsabilités, œuvrer à leur formation. Le syndicat est l'organisation des travailleurs qui contribue à l'édification de la société nouvelle. C'est dire qu'il assume des responsabilités considérables dans l'accomplissement de l'œuvre entreprise.

Il faut, cependant, préciser que le développement économique actuel de la société algérienne accorde un certain rôle au secteur privé. Le syndicat se doit d'assurer, dans ce dernier secteur, la défense des intérêts des travailleurs. Son activité peut prendre ici un aspect revendicatif si le patronat passe outre aux droits des travailleurs.

Dans le secteur socialiste, les droits du travailleur sont garantis par la nature même de l'entreprise et s'exercent, notamment, par l'association directe à la gestion prévue par l'organisation socialiste des entreprises.

Il est évident que, dans une société socialiste, l'entreprise du secteur public appartient à l'ensemble des travailleurs du pays à travers l'Etat qui est le leur.

L'Etat n'est pas un concept abstrait ni de nature bourgeoise : c'est le garant des intérêts des masses laborieuses dans leur ensemble.

Si l'entreprise privée est caractérisée par une contradiction permanente entre les intérêts du patron et ceux des travailleurs, intérêts totalement divergents, dans l'entreprise socialiste, les intérêts des producteurs et ceux de l'Etat sont indissociables. Le développement s'effectue au profit des masses laborieuses en général, et au profit des travailleurs de l'entreprise en particulier, dont l'association à la gestion ne peut être que bénéfique. Cette association, par le fait qu'elle entraîne un accroissement considérable des responsabilités des travailleurs producteurs aura pour effet, d'éliminer à la base toute velléité de bureaucratie ou de technocratie.

Les objectifs que la Révolution algérienne ambitionne de réaliser ne sont pas seulement d'ordre économique. Ils sont à finalité humaine puisqu'ils doivent, une fois concrétisés, assurer pleinement et définitivement la promotion de l'homme sur l'ensemble des plans politique, économique, social et culturel.

Ainsi mise en place, la participation des travailleurs à la gestion des entreprises socialistes constitue pour les masses laborieuses une école de formation politique, économique et sociale. Les travailleurs y puisent des enseignements qui augmentent leur sens des responsabilités et leur capacité de gérer les affaires. Ils y assurent leur rôle de producteurs gestionnaires et sont les propres artisans de l'amélioration de leur condition.

Dans l'organisation socialiste des entreprises, la gestion des travailleurs se concrétise principalement par le moyen de l'assemblée des travailleurs, élue pour trois ans par l'ensemble des travailleurs, aussi bien au niveau des unités que de l'entreprise. Les membres de cette assemblée devant assumer des responsabilités au nom des travailleurs ne peuvent logiquement le faire s'ils se désintéressent totalement de l'activité